

# L'INFO MUNICIPALE

la belle  
D'AMOUR ET DE NATURE

Volume 36 - Numéro 8 - 7 août 2025

## MOT DE LA MAIRESSE

### L'été file à toute allure!

Je suis ravie de voir notre municipalité vibrer au rythme des vacanciers qui choisissent de séjourner chez nous. C'est toujours un plaisir de les voir découvrir – ou redécouvrir – la beauté de notre région. Leur présence est précieuse pour notre communauté, en particulier pour nos commerçants.

Je profite de l'occasion pour vous rappeler l'importance de l'achat local. Dans un village comme le nôtre, chaque geste compte pour assurer la vitalité et la pérennité de nos entreprises locales.

Voici maintenant quelques nouvelles concernant différents dossiers municipaux :

- ♥ **Chemin du Lac-Labelle** : La phase 1 de sa réfection est maintenant terminée. Nous attendons l'ouverture du programme de subvention qui nous permettra de déposer une demande pour amorcer la phase 2. Je vous rappelle que les travaux sont prévus en trois (3) phases au total.
- ♥ **Mobilité durable** : Deux (2) bornes pour vélos électriques ont été installées dans le stationnement du restaurant de la gare, tout près de la borne pour voitures électriques. Une belle avancée pour favoriser les déplacements écoresponsables!
- ♥ **Travaux sur la route 117** : Le ministère des Transports et de la Mobilité durable nous a informés qu'il procède actuellement à une révision du projet de réaménagement de la route 117, entre Labelle et Rivière-Rouge. En résumé, il s'agit d'un retour à la table à dessin pour revoir le concept. Lors d'une rencontre en juillet dernier, aucun nouvel échéancier ne nous a été communiqué. Soyez assurés que nous suivons ce dossier de très près.
- ♥ **Parc canin** : Le nouveau parc pour chiens, situé au parc des Cheminots et accessible par le stationnement du 49, rue Alarie, est désormais ouvert. Ce projet, issu des consultations menées dans le cadre de la Politique familiale municipale et de la démarche « Municipalité amie des aînés » (PFM-MADA), connaît déjà un beau succès. Ouvert tous les jours de 7 h à 22 h, il offre à vos compagnons à quatre pattes un espace pour courir, jouer et socialiser, sous votre supervision.

Je vous souhaite à toutes et à tous une magnifique fin d'été. Profitons pleinement de chaque journée ensoleillée !

Vicki Emard, mairesse



Nicolas Bottreau  
Conseiller



Noémie Biardeau  
Conseillère



Annick Laviolette  
Conseillère



Vincent Normandeau  
Conseiller



Isabelle Laramée  
Conseillère



Julie Marchildon  
Conseillère

# SUIVI DES SÉANCES



Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance extraordinaire du 15 juillet 2025 et de la séance ordinaire du 21 juillet 2025.

## **SUIVI DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JUILLET 2025**

### **ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES**

#### **RÈGLEMENTS**

Un avis de motion a été donné et le projet de règlement numéro 2025-425 décrétant une dépense de 300 000 \$ et un emprunt de 300 000 \$ pour des travaux de remplacement d'une conduite d'égout sous le pont Joseph-Commandant a été déposé.

Un avis de motion a été donné et le projet de règlement numéro 2025-426 modifiant le règlement numéro 2022-369 relatif au stationnement et à la circulation a été déposé.

## **SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 JUILLET 2025**

### **APPELS D'OFFRES ET SOUMISSIONS**

Le conseil a autorisé la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe et le directeur du Service des travaux publics à aller en appel d'offres pour l'acquisition d'une chargeuse avec équipement, le tout conformément aux documents d'appels d'offres numéro 2025-01 préparés par la Municipalité.

Le conseil a également autorisé la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe et le directeur du Service des travaux publics à aller en appel d'offres pour le remplacement d'une conduite d'égout sous le pont Joseph-Commandant, le tout conformément aux documents d'appels d'offres numéro 2025-04 préparés par la Municipalité.

### **ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES**

La Municipalité a entériné une lettre du 2 juillet 2025 par laquelle la DGA a autorisé la tenue d'un barrage routier, par la Maison des Jeunes de Labelle, aux intersections du boulevard du Curé-Labelle et de la rue du Pont ainsi que du boulevard du Curé-Labelle et du chemin Augustin-Lauzon, le 18 juillet 2025, afin d'amasser des fonds pour les activités des adolescents de Labelle.

Dans le dossier de la construction du nouveau garage municipal, le conseil a accepté la demande de paiement final numéro 17 du Groupe Piché Inc. au montant de 323 143,62 \$ incluant les taxes ainsi que la libération du dernier 5 % de retenue au montant de 259 547,95 \$, plus les taxes. Ces dépenses sont payées à même le règlement d'emprunt numéro 2021-335.

Dans le dossier des travaux de réfection de la chaussée et de remplacement de ponceaux sur le chemin du Lac-Labelle et de remplacement d'un ponceau sur le chemin du Moulin, le conseil a accepté la demande de paiement numéro 2 d'Excapro Inc. incluant les ordres de changement numéro 1, 2 et 3 pour un montant total de 632 539,08 \$ incluant les taxes.

Dans ce même dossier, il a été résolu d'autoriser une extension de plus ou moins 100 heures au mandat octroyé à la firme Artelia pour la surveillance de ce chantier.

Il a été également résolu de mandater l'entreprise Pavage Mont-Tremblant Inc. pour la réalisation de travaux de pavage d'une longueur de 415 mètres sur le chemin du Lac-Caché au coût de 64 266,90 \$ plus taxes.

Le conseil a autorisé la vente du camion Freightliner 2013 avec équipements de déneigement et benne 4 saisons au montant de 37 677 \$ au Centre du camion Gamache Inc., par l'entremise du Centre de services partagés du Québec.

Afin de compléter les travaux de remplacement de la station de pompage sur le boulevard du Curé-Labelle par un système gravitaire, il a été résolu d'autoriser la location d'une excavatrice John Deere chez Brandt de Mont-Laurier pour une période de trois (3) mois ainsi que la location d'une boîte de tranchée.

Le conseil a autorisé la réalisation de travaux de remplacement de trois (3) *Programmable Logic Controller* (PLC) et de la mise en place d'un réseau Ethernet IP à l'usine d'eau potable par le Groupe BEI au coût de 12 950 \$ plus les taxes.

### **ENVIRONNEMENT**

Le conseil a autorisé l'adhésion de la municipalité de Labelle au regroupement de l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) via la MRC des Laurentides afin de procéder à des soumissions et à l'octroi de contrat en matière de gestion des matières résiduelles.

Étant donné que le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) oblige la Municipalité à effectuer des travaux correctifs sur le barrage du lac Labelle en établissant une non-conformité de ce dernier, il a été résolu de demander au gouvernement du Québec de revoir sa position face à l'imposition de mesures compensatoires en lien avec des exigences démesurées relativement à des travaux imposés par celui-ci.

**URBANISME**

Quatre (4) demandes de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ont été présentées et il a été résolu :

- D'accepter la demande de lotissement majeur et de PIIA numéro 2025-016 du secteur route 117 pour le projet de lotissement majeur de sept (7) terrains et une rue, conditionnellement à ce qu'un plan de gestion des eaux pluviales répondant à l'ensemble des commentaires émis soit déposé. En vertu du règlement numéro 2015-253, un délai de 18 mois est accordé suivant l'adoption de la résolution afin de débiter les travaux visés sans quoi la résolution devient nulle et non avenue. Le tout tel que présenté à la propriété suivante : partie du lot 5 224 449 situé sur le chemin de la Mine.
- D'accepter la demande de PIIA numéro 2025-017 du secteur route 117, relative au remplacement de l'enseigne sur la structure existante sur poteaux selon les plans fournis à la demande, sans éclairage. En vertu du règlement numéro 2015-253, un délai de 18 mois est accordé suivant l'adoption de la résolution afin de débiter les travaux visés sans quoi la résolution devient nulle et non avenue. Le tout tel que présenté à la propriété suivante : lot numéro 6 474 970 situé au 11 301, route 117.
- D'accepter la demande de PIIA numéro 2025-018 du secteur Curé-Labelle sud pour installer le revêtement extérieur sur la façade avant du bâtiment principal tel que présenté dans la demande. En vertu du règlement numéro 2015-253, un délai de 18 mois est accordé suivant l'adoption de la résolution afin de débiter les travaux visés sans quoi la résolution devient nulle et non avenue. Le tout tel que présenté à la propriété suivante : lot numéro 5 010 483 situé au 6581 à 6585, boulevard du Curé-Labelle.
- D'accepter la demande de PIIA numéro 2025-019 du secteur route 117 relative à la construction de sept (7) habitations multifamiliales de quatre (4) logements, conditionnellement à ce que la couleur du revêtement de la toiture soit pâlie. En vertu du règlement numéro 2015-253, un délai de 18 mois est accordé suivant l'adoption de la résolution afin de débiter les travaux visés sans quoi la résolution devient nulle et non avenue. Le tout tel que présenté à la propriété suivante : partie du lot 5 224 449 sur le chemin de la Mine.

**SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Il a été résolu d'adopter le programme de santé et de sécurité au travail du Service de sécurité incendie, en date du 15 juillet 2025. De plus, le conseil a également approuvé les quatre (4) programmes suivants :

- Programme d'entretien de véhicules d'intervention;
- Programme d'analyse d'incident;
- Programme de la réglementation municipale en SSI;
- Programme de vérification avertisseur de fumée.

**LOISIRS, CULTURE ET TOURISME**

Le conseil a autorisé la réparation de modules au parc du Centenaire par la compagnie Équipements Récréatifs Jambette Inc. au montant de 4 014,03 \$ plus les taxes.

Le conseil a également autorisé la réalisation de travaux sur le système de chauffage du Pavillon des loisirs pour un montant n'excédant pas 25 000 \$ plus les taxes.

**RÈGLEMENTS**

Les règlements suivants ont été adoptés :

- Règlement numéro 2025-425 décrétant une dépense de 300 000 \$ et un emprunt de 300 000 \$ pour des travaux de remplacement d'une conduite d'égout sous le pont Joseph-Commandant.
- Règlement numéro 2025-426 modifiant le règlement numéro 2022-369 relatif au stationnement et à la circulation.

\*\*\*\*\*

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info Municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville ainsi que sur le site Web de la Municipalité. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements sur le site de la Municipalité au <http://www.municipalite.labelle.qc.ca>. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819 681-3371, poste 5004.

La directrice générale et greffière-trésorière, France Bellefleur

**PROCHAINE SÉANCE**

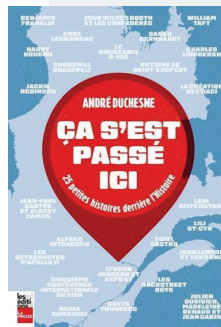
Veillez prendre note que la séance ordinaire d'août 2025 aura lieu **le lundi 18 août à 19 h 30.**

## RENDEZ-VOUS : VOTRE BIBLIOTHÈQUE



### La fille qui venait la nuit Par Nelle Lamarr

Depuis la naissance de sa fille, Ava est épuisée. Au point qu'elle ne parvient plus à s'occuper de son bébé. Alors, lorsque son mari suggère d'engager une nourrice pour s'occuper de leur fille durant la nuit, la jeune maman saute sur l'occasion. Marley entre dans leur foyer et se révèle vite indispensable. Mais des événements troublants se succèdent : des objets disparaissent et Ava surprend des murmures et des gestes équivoques entre son mari et la nounou. Elle commence à douter : qui est vraiment Marley? Et que lui cache son mari? Peu à peu, Ava se sent comme une étrangère dans sa propre maison. Et lorsqu'un jour, elle retrouve son bébé sur le ventre en train d'étouffer, la jeune maman devient paranoïaque. Est-elle en train de devenir folle? Ou alors quelqu'un essaie de lui faire croire qu'elle l'est?



### Ça s'est passé ici : 25 petites histoires derrière l'Histoire Par André Duchesne

Tous les pays et les grandes villes du monde possèdent et revendiquent des histoires hors du commun. Le Québec n'y fait pas exception.

- Harry Houdini, le célèbre magicien, a été assailli à Montréal par un étudiant avant de succomber à ses blessures quelques jours plus tard à Detroit;
- Jackie Robinson, premier joueur noir dans le baseball professionnel, a démarré sa carrière au Québec avec les Royaux de Montréal;
- Anna Leonowens, aristocrate qui a inspiré le personnage du film *The King and I* plusieurs fois adapté au théâtre, au cinéma et à la télévision, a passé les 15 dernières années de sa vie à Montréal où elle a soutenu un hôpital pour bébés abandonnés;
- La ville de Québec a été le décor de deux rencontres entre Winston Churchill et F. D. Roosevelt en 1943 et en 1944...

### LE CLUB DE LECTURE SE POURSUIT JUSQU'AU 23 AOÛT

Tu as entre 2 et 12 ans? Il est encore temps de plonger dans l'aventure!  
Chaque emprunt te donne un coupon et augmente tes chances de gagner!  
À la fin de l'été, plusieurs prix seront tirés au sort, dont un certificat-cadeau de 25 \$ chez Les Libraires.  
Et ce n'est pas tout : en t'inscrivant, tu pourrais aussi remporter un laissez-passer familial (2 adultes et 2 enfants) pour découvrir le Sentier des cimes Laurentides.

L'abonnement est gratuit pour les résidents. Lors de votre inscription, apportez une preuve de résidence ainsi qu'une pièce d'identité.



### NOUS JOINDRE

#### Heures d'ouverture

**Mardi et jeudi** - 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

**Mercredi** - 12 h 30 à 16 h 30

**Vendredi** - 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30

**Samedi** - 9 h à 12 h 30

7393, boul. du Curé-Labelle

**Téléphone:** 819 681-3371, poste 5021

[biblio@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:biblio@municipalite.labelle.qc.ca) | [www.mabiblioamoi.ca/labelle](http://www.mabiblioamoi.ca/labelle)



# ACTIVITÉS À L'AGENDA DU SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE



## 15 AOÛT CINÉ PLEIN AIR : KUNG FU PANDA 4

Le ciné plein air est de retour cet été! Apportez vos chaises de camping et vos couvertures chaudes, c'est au terrain de balle de Labelle que nous vous invitons pour la dernière projection de film de l'été!

Popcorn et breuvages en vente sur place (\$).

**Heure :** 20 h 30

**Lieu :** Terrain de balle (15, rue des Loisirs)

**Entrée libre!**

## 23 AOÛT SOIRÉE COUNTRY

Envie de bouger? Joignez-vous à nous pour une soirée country animée par **Jeff Durand des Honky Tonk Highway!** Venez danser, vous amuser et partager un bon moment en toute simplicité. Ambiance festive garantie!

**Heure :** 19 h à 23 h

**Lieu :** Dôme Gilbert-Brassard (25, rue des Loisirs)

**Coût d'entrée :** 5 \$

Soirée réservée aux **adultes** seulement.  
Consommations sur place (\$)



## HORAIRE DU DÔME - RÉSERVÉ AUX 16 ANS ET MOINS

Venez profiter du dôme peu importe la température, pour vous divertir et vous dépenser!

- Deux jeux gonflables;
- « Skate park » pour trottinette et planche à roulettes;
- Filets et raquettes de « pickleball »;
- Tables de jeux.

Tout cela pour vous afin de profiter des moments de plaisir en famille ou entre amis!

**HORAIRE D'ÉTÉ (5 juin au 24 août)**

**Mercredi, jeudi et vendredi :** 18 h à 21 h

**Samedi et dimanche :** 13 h à 20 h

**HORAIRE D'AUTOMNE (29 août au 12 octobre)**

**Vendredi :** 18 h à 21 h

**Samedi et dimanche :** 13 h à 20 h

## PROGRAMMATION DES COURS À LA POPULATION

Une belle variété de cours vous attend cet automne! Consultez notre [site Web](#) dès le **22 août** pour découvrir la programmation complète.

Restez à l'affût... des nouveautés pourraient s'y ajouter!



# PISCINE PIERRE L'ALLIER

## BAINS LIBRES ET COURS

### BAINS LIBRES DU 23 JUIN AU 17 AOÛT 2025

<b>LUNDI</b>	12 h à 13 h	Bain adulte   couloirs
	17 h à 18 h 30	Bain libre pour tous (1 couloir)
<b>MERCREDI</b>	12 h à 13 h	Bain adulte   couloirs
	17 h 30 à 19 h	Bain libre pour tous (1 couloir)
	19 h 30 à 20 h 30	Bain adulte   couloirs
<b>JEUDI</b>	8 h à 9 h	Bain adulte   couloirs
	9 h à 10 h	Bain libre pour tous (1 couloir)
	12 h à 13 h	Bain adulte   couloirs
<b> VENDREDI</b>	12 h à 13 h	Bain adulte   couloirs
	17 h à 18 h 30	Bain libre pour tous (1 couloir)
<b>DIMANCHE</b>	14 h 30 à 16 h	Bain libre pour tous (1 couloir)

### FERMETURE DE LA PISCINE POUR L'ENTRETIEN ANNUEL

Veuillez prendre note que la piscine sera fermée **du samedi 16 août au dimanche 7 septembre**.

### PROGRAMMATION DES COURS ET BAINS LIBRES – SESSION AUTOMNE

Cet automne, plongez dans notre nouvelle programmation de cours et profitez des bains libres à la piscine municipale! Voici tout ce qu'il faut savoir pour être prêt lors de l'inscription!

#### DÉBUT DES COURS DE NATATION ET DE MISE EN FORME

15 septembre 2025

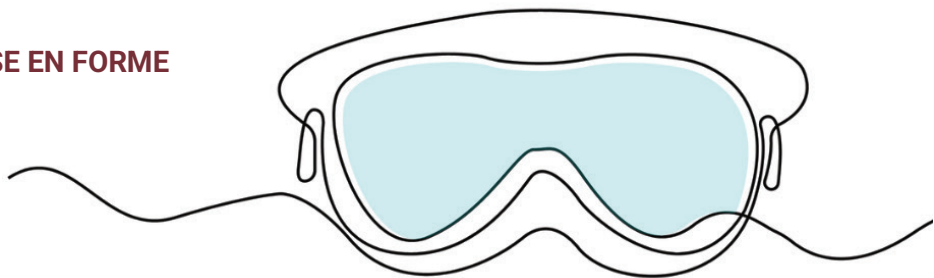
#### PÉRIODE D'INSCRIPTION

- **Résident** : 1<sup>er</sup> au 7 septembre
- **Pour tous** : 8 au 14 septembre

Inscription par la plateforme AMILIA. Le lien et les détails seront sur notre [site Web](#).

#### HORAIRE DES BAINS LIBRES

Du 10 septembre au 20 décembre 2025



## NOS ORGANISMES EN LUMIÈRE

**Vente Surprise de la Directrice**  
**Tous nos vêtements, souliers et sacs**  
**à main sont à 50 % de rabais**  
**du 11 au 16 août 2025**



**COMPTOIR  
D'ENTRAIDE  
LABELLE**

**Comptoir d'Entraide de Labelle**  
 127, rue du Collège, Labelle



Le Cercle de Fermières est actuellement en pause estivale, mais cela ne nous empêche pas de préparer activement la saison 2025-2026.

Comme à chaque année, nous organiserons notre traditionnel Marché de Noël, qui aura lieu du 28 au 30 novembre 2025, au centre communautaire, situé au 29, rue du Couvent, à Labelle.

Si vous êtes artisan-e et souhaitez y participer, n'hésitez pas à nous écrire à [cerclelabelle@gmail.com](mailto:cerclelabelle@gmail.com) Il nous fera plaisir de vous faire parvenir le formulaire d'inscription.

Nous vous souhaitons un bel été et espérons vous retrouver à l'automne!



### ATTENTION

**Tournoi de golf annuel 2025**  
**ANNULÉ**

et remplacé

par un événement à l'automne.

Retour en force pour le tournoi de golf  
 au début de l'été, l'an prochain!



**LE MARCHÉ DE LA GARE DE LABELLE**  
**C'est un rendez-vous, on vous attend!**

**Tous les dimanches du 29 juin au 7 septembre 2025**  
**de 9 h à 13 h à la gare de Labelle**

Les beaux jours d'été sont à nos portes!

Venez faire le plein de fraîcheur, de saveurs locales et de belles rencontres avec nos producteurs d'ici!

Fruits, légumes, pains, pâtisseries, fromages, olives, marinades, alcools, sirop, artisanat... et bien plus encore!

Événements spéciaux, musique tout au long de l'été!

Suivez-nous sur Facebook pour ne rien manquer.

[marchedelagare@gmail.com](mailto:marchedelagare@gmail.com)

**Achetez local, savourez Labelle.**

### Programme Visées – Parcours de rehaussement des compétences

Offert par la Fédération des chambres de commerce  
 du Québec, Palette Skills et le gouvernement fédéral  
 QUALIFICATION DES TRAVAILLEURS : UN DÉFI  
 GRANDISSANT POUR LES ENTREPRISES

**Information :** Anne-Marie Béliveau—514 944-4040

# SERVICE DE L'URBANISME

## NOUVEAU PARC CANIN

**La Municipalité de Labelle est fière de répondre à un besoin exprimé par de nombreux citoyens grâce à l'aménagement d'un tout nouveau parc canin.**

Cet espace permettra aux propriétaires de chiens de laisser leurs compagnons s'amuser en liberté et en toute sécurité.

Situé au parc des Cheminots à l'extrémité du stationnement de la gare et accessible via la rue Alarie, le parc comprend deux zones distinctes :

- Une section réservée aux petits chiens de 20 kg et moins
- Une section pour les chiens de plus de 20 kg

Le parc est accessible tous les jours de 7 h à 22 h et est équipé d'un éclairage pour plus de sécurité. Un abreuvoir est également mis à disposition pour les chiens.

### Règles de conduite à respecter :

- Garder les lieux propres en tout temps.
- Ramasser immédiatement les excréments de votre chien et les jeter dans la poubelle prévue à l'entrée.
- Rester à l'intérieur du parc avec votre chien et le surveiller en permanence.
- Ne pas nourrir les chiens à l'intérieur du parc.
- Éviter l'utilisation de balles, bâtons ou jouets s'il y a plus d'un chien présent.
- S'assurer que votre chien ne trouble pas la tranquillité du voisinage (ex. : aboiements excessifs).
- Ne pas amener de chien nerveux, agressif ou malade.

En dehors de l'enclos, les chiens doivent être tenus en laisse. Les utilisateurs demeurent responsables des blessures ou dommages causés par leur animal.

Venez découvrir le parc canin et profitez de ce nouvel espace pour vous divertir avec votre fidèle compagnon à quatre pattes!



# LES ÉCHOS

## DU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

### *Une rentrée scolaire **verte** : de petits gestes pour un grand impact*

C'est le mois des préparatifs de la rentrée. Pour plusieurs familles, c'est le retour aux horaires, aux fournitures scolaires... et aux lunchs! C'est aussi une excellente occasion d'adopter des habitudes durables. Chaque geste compte pour protéger notre environnement et enseigner à nos enfants des valeurs écologiques qui dureront toute la vie.

#### **Des boîtes à lunch sans déchets**

Chaque année, des tonnes de déchets sont générés par les emballages jetables : sacs en plastique, pellicules, contenants à usage unique, ustensiles jetables... La bonne nouvelle? On peut facilement les remplacer!

#### **Optez pour :**

- Des contenants réutilisables (inox, plastique sans BPA, verre)
- Des sacs à collation lavables
- Une gourde au lieu de bouteilles jetables
- Des serviettes de table en tissu
- Des ustensiles durables

**Astuce :** Impliquez les enfants dans la préparation de leur lunch. Cela les sensibilise à la provenance des aliments et à l'importance de ne pas gaspiller.

#### **Le transport actif : bon pour la planète, bon pour la santé**

Quand c'est possible, marcher ou faire du vélo pour aller à l'école est une excellente manière de bouger tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Si la distance est trop grande :

- **Favorisez** le covoiturage entre voisins
- Encouragez l'**autobus scolaire**, plus efficace qu'une voiture par enfant
- Stationnez plus loin et **marchez les derniers mètres**

#### **Achetez mieux, consommer moins**

La rentrée est souvent synonyme de nouvelles fournitures et de vêtements neufs. Mais doit-on tout acheter neuf chaque année?

#### **Solutions durables :**

- Organisez ou participez à une **bourse d'échange** de vêtements ou de matériel scolaire
- Achetez **d'occasion** ou dans des boutiques écoresponsables
- Choisissez des articles **durables et rechargeables** (stylos, cartables solides, etc.)

#### **Une éducation à l'écologie dès le plus jeune âge**

*En intégrant les notions de développement durable dans la routine familiale, on aide les enfants à devenir des citoyens engagés.*



## La tordeuse des bourgeons de l'épinette

La tordeuse des bourgeons de l'épinette est, selon le gouvernement du Québec, l'insecte qui cause le plus de dommages aux conifères en Amérique du Nord. Au Québec, les sapins baumiers sont plus particulièrement touchés, mais l'épinette noire et rouge ne sont pas épargnées. Lors de très grosses infestations de la tordeuse, de nombreux autres conifères sont touchés par cette dernière. Les chenilles se nourrissent des pousses annuelles de l'arbre. Parfois, lorsque toutes les pousses annuelles ont été consommées, elles s'attaquent aux aiguilles des autres années. En général, une seule année de défoliation de la tordeuse a peu de dommage sur les arbres. Bien que cela peut rendre l'arbre plus sensible aux maladies, il peut réussir à s'en sortir. Par contre, lorsque les tordeuses reviennent, année après année, la croissance des arbres est réduite et plusieurs arbres meurent. La mort des jeunes arbres s'effectue habituellement après 3 ou 4 ans suite à la première défoliation. Pour les plus âgés, on doit attendre de 6 à 10 ans. Durant les mois de juillet et août, la femelle pond un total de 200 œufs en groupe de 10 allant jusqu'à 30 sous les feuilles des arbres.



Peuplement de sapin baumier touché par la tordeuse des bourgeons de l'épinette

# LA CHRONIQUE HORTICOLE

## Bon mois d'août à tous!

Plusieurs projets horticoles sont enfin terminés : la plantation des annuelles, les bacs potagers, ainsi que l'aménagement des terre-pleins centraux sur le boulevard du Curé-Labelle.

Justement, parlons de ces terre-pleins centraux. Vous y retrouverez des nepetas. Les connaissez-vous?

Il s'agit d'une vivace au feuillage vert gris et à la floraison mauve-bleutée. Elle aime le plein soleil, mais tolère aussi la mi-ombre. Cette vivace préfère les sols bien drainés et supporte bien la sécheresse. Sa floraison s'étend de juin à octobre. C'est une plante très facile d'entretien. Pour favoriser une deuxième floraison, je la taille après la première floraison pour stimuler l'apparition de nouvelles pousses. Un rabattage peut aussi être effectué à la fin de l'automne ou au printemps suivant.

La nepeta est reconnue pour être très mellifère : les pollinisateurs l'adorent! En prime, les cerfs la boudent. Pour la mettre en valeur, n'hésitez pas à la contraster avec du jaune ou des feuillages pourpres ou vert lime.

Vous avez peut-être déjà entendu parler de Nepeta, aussi appelée parfois « herbe à chat ». En effet, les chats aiment beaucoup son odeur. Cependant, ce n'est pas la même chose que « l'herbe à chat » vendue dans les animaleries.

Il existe plusieurs variétés de Nepeta. En voici quelques-unes :

- ⇒ Nepeta faassenii 'Cat's Meow' – Zone 3 – 50 cm de haut x 90 cm de large
- ⇒ Nepeta faassenii 'Cat's Pajamas' – Zone 3 – 35 cm de haut x 50 cm de large
- ⇒ Nepeta faassenii 'Purrsian Blue' – Zone 3 – 40 cm de haut x 50 cm de large
- ⇒ Nepeta faassenii 'Walker's Low' – Zone 4 – 60 cm de haut x 60 cm de large



Annie Messier  
Votrc horticultrice

Crédit photo : Proven Winners

# CALENDRIER

## AOÛT 2025

DATE	HEURE	ACTIVITÉS	ORGANISME	LIEU
Du 29 juin au 7 septembre	9 h à 13 h	Marché de la Gare C'est un rendez-vous, on vous attend!	Marché de la gare	178, rue du Dépôt
Tous les lundis	19 h à 20 h 30	Balle-molle pour adultes Inscription requise à elmimio67@gmail.com		Parc du Centenaire
Jusqu'au 24 août				
Mercredi Jeudi Vendredi	18 h à 21 h	Activités au Dôme Gilbert Brassard Réservé aux 16 ans et moins	Municipalité de Labelle	25, rue des Loisirs
Samedi et dimanche	13 h à 20 h			
15 août	20 h 30	Projection du film : Kung Fu Panda 4	Municipalité de Labelle	Terrain de balle 15, rue des Loisirs
15 août		Date de tombée L'Info Municipale	Municipalité de Labelle	
16 août au 7 septembre		La piscine municipale sera fermée en raison de l'entretien annuel	Municipalité de Labelle	
18 août	19 h 30	Séance ordinaire du conseil	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
23 août	19 heures à 23 heures	Soirée country Coût d'entrée 5 \$ Pour adultes seulement	Municipalité de Labelle	Dôme Gilbert Brassard 25, rue des Loisirs
4 septembre		Parution de L'Info Municipale		



## NOUS JOINDRE

### HÔTEL DE VILLE

1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0

### HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi  
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

### COORDONNÉES

Téléphone : 819 681-3371  
Télécopieur : 819 686-3820  
Courriel : [info@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:info@municipalite.labelle.qc.ca)  
[municipalite.labelle.qc.ca](http://municipalite.labelle.qc.ca)

### Garage Municipal

8433, boul. du Curé-Labelle

### Bibliothèque Lancia-Monette

7393, boul. du Curé-Labelle

### Dôme Gilbert-Brassard

25, rue des Loisirs

### Pavillon des loisirs

15, rue des Loisirs

### Gymnase, piscine et chapelle

29, rue du Couvent

### Salle de l'Âge d'Or et Salle

Wilfrid-Machabée

1, rue du Pont

### Salle Valiquette

7393, boul. du Curé-Labelle  
(en haut de la bibliothèque)